

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

Projet d'entrepôt logistique à Bailly-Romainvilliers : modification relative à l'ajout d'une rubrique ICPE (2663-2), et hauteur de stockage au sein du bâtiment logistique projeté.

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
1. Installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) a) Autres installations classées pour la protection de l'environnement soumises à autorisation	Ajout d'une rubrique ICPE pour le stockage de matières plastiques 2663-2 au sein d'un projet d'entrepôt logistique d'une superficie de bâtiment de 29 297 m ² pour un volume de stockage de 412 000 m ³ relevant de la rubrique ICPE n°1510, régulièrement autorisé (AP 23 février 2018). La superficie de l'emprise de l'installation est de 67 170 m ² . La hauteur de stockage des produits est de 11,5 m (11 m dans le projet initial).

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet concerne la création d'un bâtiment logistique situé à Bailly Romainvilliers ; les modifications envisagées vis à vis de l'installation existante au titre de l'AP n°18/DCSE/IC010 du 23 février 2018 portent sur :

- l'ajout d'une rubrique permettant le stockage de matières plastiques (rubrique 2663-2). Ces matières plastiques sont présentes en mélange dans les produits de consommation courante et domestique qui seront stockés au sein de l'installation.
- la modification de la hauteur maximale de stockage (11,5 mètres au lieu de 11 mètres) pour un volume de produits identique au projet initial. Cette modification vise à faciliter l'exploitation de l'entrepôt.

4.2 Objectifs du projet

La modification envisagée relative à l'ajout de la rubrique 2663-2 doit permettre d'accepter tous types de déchets conditionnés de différentes façon et en particulier à l'aide de matériaux plastiques en mélange. Il s'agira de produits de consommation courante domestique conditionnés dans des emballages plastiques (produits d'entretien, produits de nettoyage, cosmétiques, etc.).

La modification de la hauteur de stockage des produits doit faciliter l'exploitation de l'entrepôt.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Les modifications apportées relatives à l'ajout de la rubrique 2663-2 et la hauteur de stockage maximale des produits n'impliquent pas de travaux supplémentaires par rapport à ceux engagés au titre de l'AP en vigueur.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Les modifications apportées relatives à l'ajout de la rubrique 2663-2 et à la modification de la hauteur maximale de stockage des produits n'impliquent pas de modifications d'exploitation par rapport au mode d'exploitation envisagé au sein de l'entrepôt logistique pour l'ensemble des produits réceptionnés, stockés, conditionnés et expédiés.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

L'installation relève de la procédure de demande d'autorisation au cas par cas. L'installation bénéficie actuellement d'un arrêté préfectoral en date du 23 février 2018 (l'AP est joint en annexe du CERFA).

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Emprise totale de l'installation :	67 170 m ²
Superficie du bâtiment de stockage :	29 297 m ²
Volume de produits stockés (maximal) :	412 000 m ³
Hauteur de stockage maximale :	11,5 mètres
Volume de produits 1530 stockés (maximal) :	66 555 m ³
Volume de produits 1532 stockés (maximal) :	66 555 m ³
Volume de produits 2662-2 stockés (maximal) :	53 244 m ³
Volume de produits 2663-2 stockés (maximal) :	53 244 m ³

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

ZAC du Prieuré
Avenue Johannes Gutenberg
77 770 Bailly Romainvilliers

Coordonnées géographiques¹

Long. 4 8° 8 3' 7 0 " 66 Lat. 0 2° 7 9' 6 1 " 85

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

L'installation est régulièrement autorisée par l'AP du 23 février 2018. L'installation est un entrepôt logistique et bureaux, implantée au sein d'une zone activité. L'activité envisagée est une activité logistique, de réception, stockage et réexpédition de produits de consommation courante et domestique.

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'installation est implantée au sein d'une zone d'activité, ayant fait l'objet d'un dossier de demande d'autorisation au titre de la loi sur l'eau et ayant impliqué des mesures de compensations en lien avec la destruction des zones humides présentes.

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Bâilly Romainvilliers se situe au sein de la zone de répartition des eaux 03001, Albien.
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les modifications apportées (ajout d'une rubrique ICPE - 2663-2) ne modifieront pas les activités envisagées et régulièrement autorisées, ni les aménagements. Il n'y a pas d'incidences supplémentaire sur la ressource en eau.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les modifications envisagées (ajout d'une rubrique ICPE 2663-2 permettant la prise en charge de produits en matières plastiques ou conditionnés par des matériaux plastiques) et modification de la hauteur maximale de stockage ne conduiront pas à des modifications sur les déplacements et trafics initialement projetés.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Les modifications envisagées (ajout d'une rubrique ICPE 2663-2 permettant la prise en charge de produits en matières plastiques ou conditionnés par des matériaux plastiques) et modification de la hauteur maximale de stockage n'induiront pas de modifications sur les émissions sonores préalablement identifiées au sein du projet initial.

	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Les modifications envisagées ne concernent que l'ajout d'une rubrique ICPE (2663-2) permettant l'accueil de produits diversifiés et conditionnés en matières plastiques. et une modification de la hauteur maximale de stockage pour une optimisation et facilitation de l'exploitation de l'installation. Il n'y a pas de modifications par rapport au projet initial.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

L'ajout d'une rubrique ICPE 2663-2 et la hauteur de stockage maximale ne modifient pas les capacités de stockage, ni les aménagements, ni l'exploitation de l'installation. Il s'agit d'élargir la variabilité d'accueil des produits de consommation courante et domestique, qu'ils soient conditionnés ou non avec des matières plastiques, ou que cela soient des produits plastiques, et de faciliter l'exploitation de l'entrepôt de stockage en limitant les contraintes.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
AP du 23 février 2018 (annexe_c1) Porter à connaissance (annexe_c2), et ses annexes

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

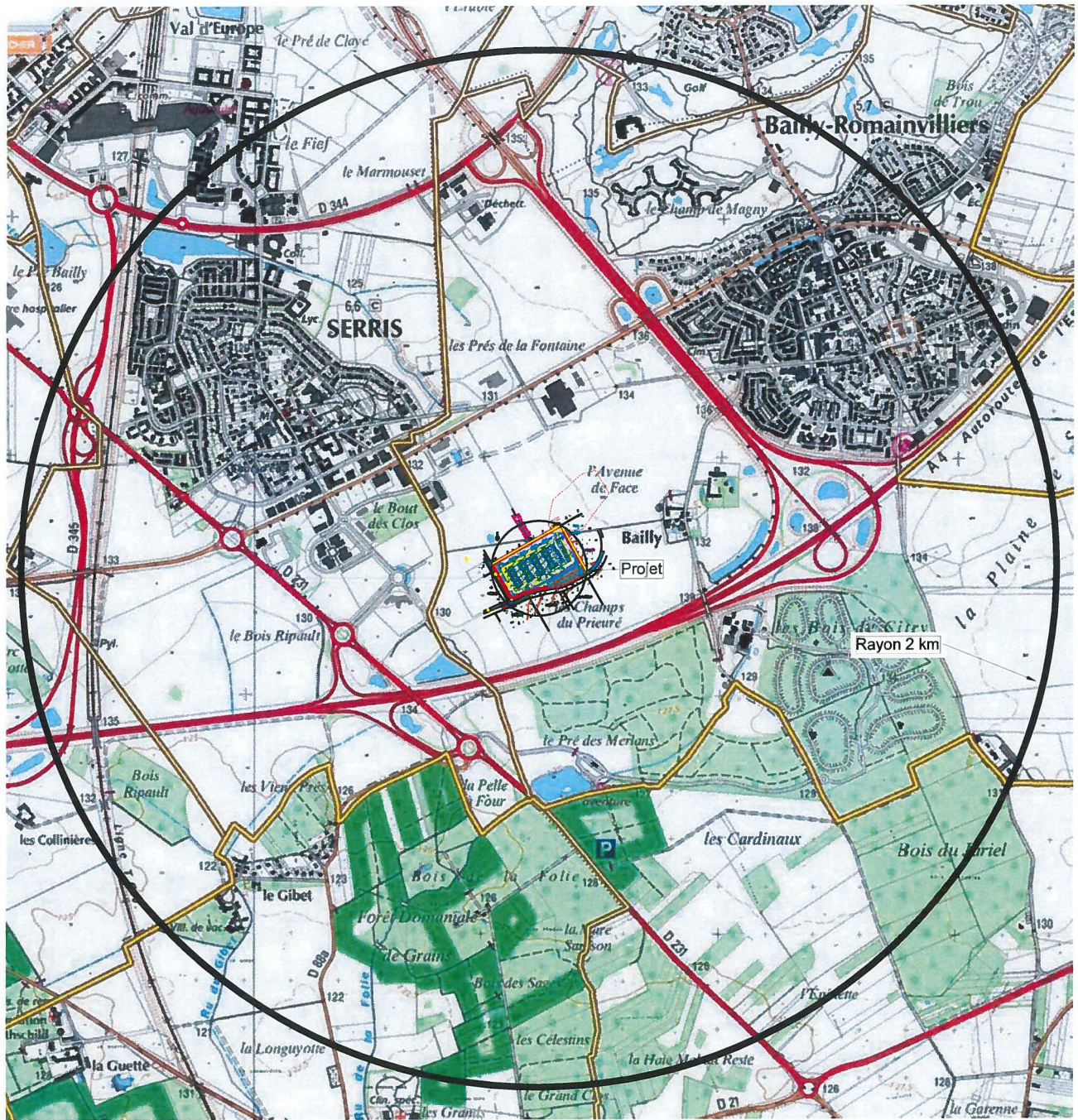


Fait à

Paris

le, 16/05/2019

Signature



MAITRE D OUVRAGE

NOM DU PROJET

PROJET DE BATIMENT LOGISTIQUE ET BUREAUX ASSOCIES A BAILLY-ROMAINVILLIERS (77)

PHASE : ICPE

TITRE du PLAN :

CARTE DE LOCALISATION

Date: 27/04/2015

NUMERO DE PLAN

ÉCHELLE DU PLAN	FORMAT DU PLAN
1/25000	A4



REF D'AFFAIRE	PHASE D'ETUDE	SPECIALITE	NATURE DOC	NUMERO	INDICE
A25427	ICPE	PRO	01	01	A

NOM DU FICHIER :

A25427-ICPE-18-05-2015.dwg

4.10.5. Paysage

Le paysage est constitué par les terrains agricoles, au sein des parcelles projetées pour l'implantation du projet, et entourant le site, par l'A4 et par les bâtiments en cours de construction (BNP) et existants (hameau de Bailly).

Figure 63 : Localisation de l'habitation la plus proche

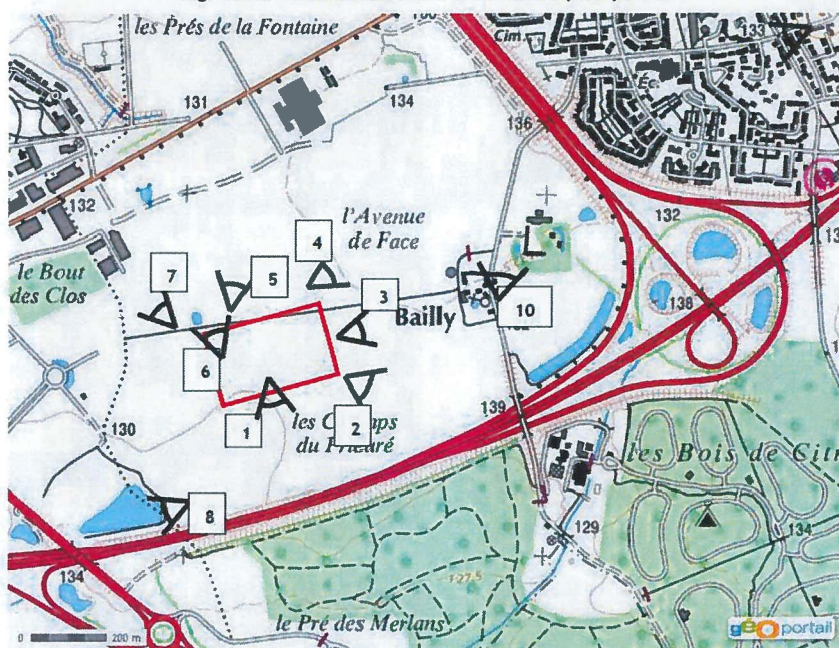


Figure 64 : Vue du site vers le bâtiment BNP en cours de construction (vue 1)



Figure 65 : Vue depuis le site vers l'A4 (vue 2)



Figure 66 : Vue du site vers le hameau de Bailly (vue 3)



Figure 67 : Vue depuis le site vers le nord-ouest (vue 4)



Figure 68 : Vue depuis le site vers le nord (vue 5)



Figure 69 : Vue sur la mare au nord-ouest du site (vue 6)



Figure 70 : Vue du site vers le nord-ouest (vue 7)



Figure 71 : Vue sur l'étang (vue 8)

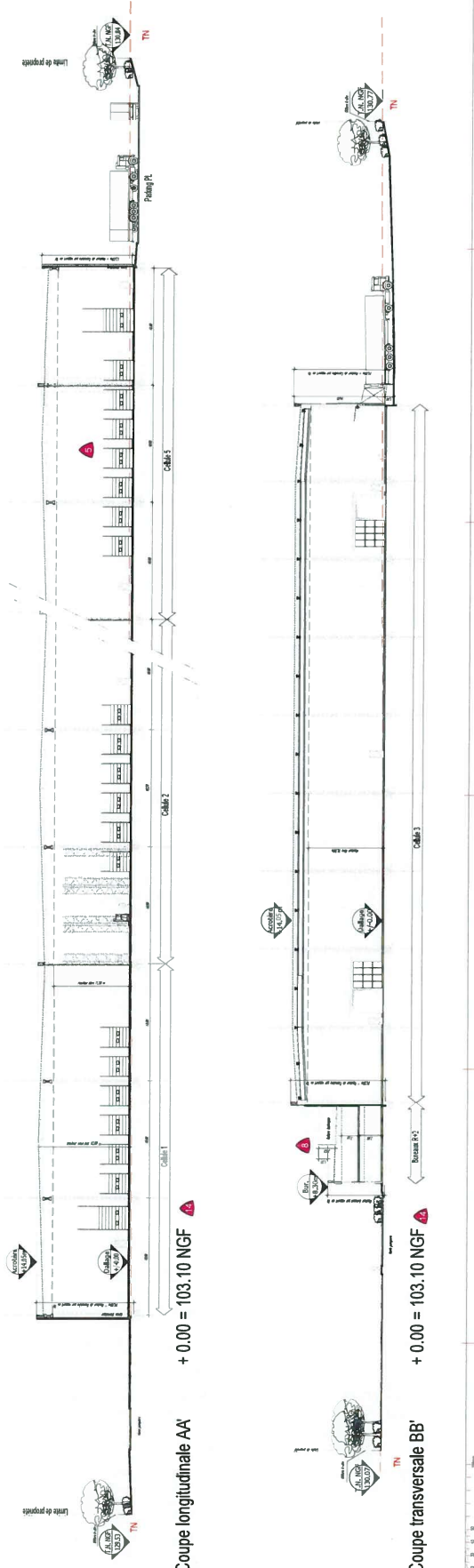
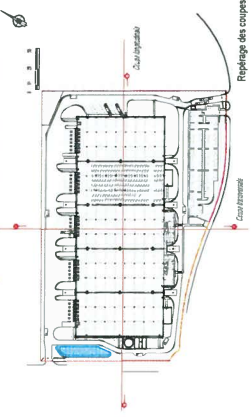


Figure 72 : Vue depuis l'étang vers le sud (vue 9)



Figure 73 : Vue du hameau de Bailly (vue 10)





Coupe longitudinale AA

+ 0.00 = 103.10 NGF

Coupe transversale BB

+ 0.00 = 103.10 NGF

REMARQUES

1. L'ARCHITECTE DÉCLARE, EN SIGNANT CE PROJET, QU'IL A ÉTÉ EN CONTACT AVEC LE MAÎTRE D'ŒUVRE ET QU'IL A ÉTÉ EN POSSESSION DE TOUTES LES INFORMATIONS NÉCESSAIRES À LA RÉDACTION DE CE PROJET.

Table with 10 empty rows for technical specifications or notes.

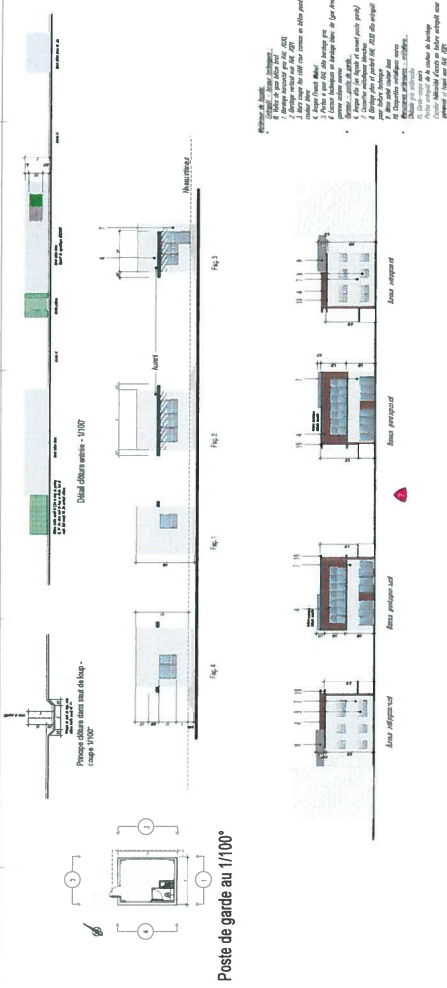
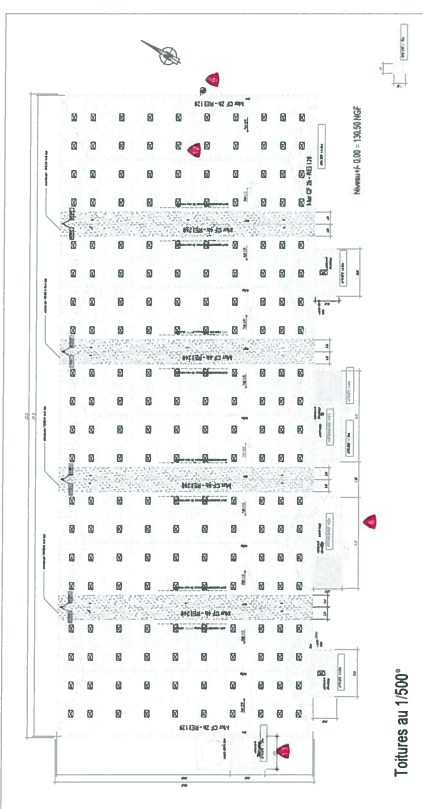
CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT LOGISTIQUE
LOTS 164816 & 164817 - ZAC DU PHEURE
77700 BAILLY-ROMAINVILLIERS
DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE MODIFIÉ
PC n° 077 018 16 000 16 EN COURS DE VALIDITÉ

COUPES

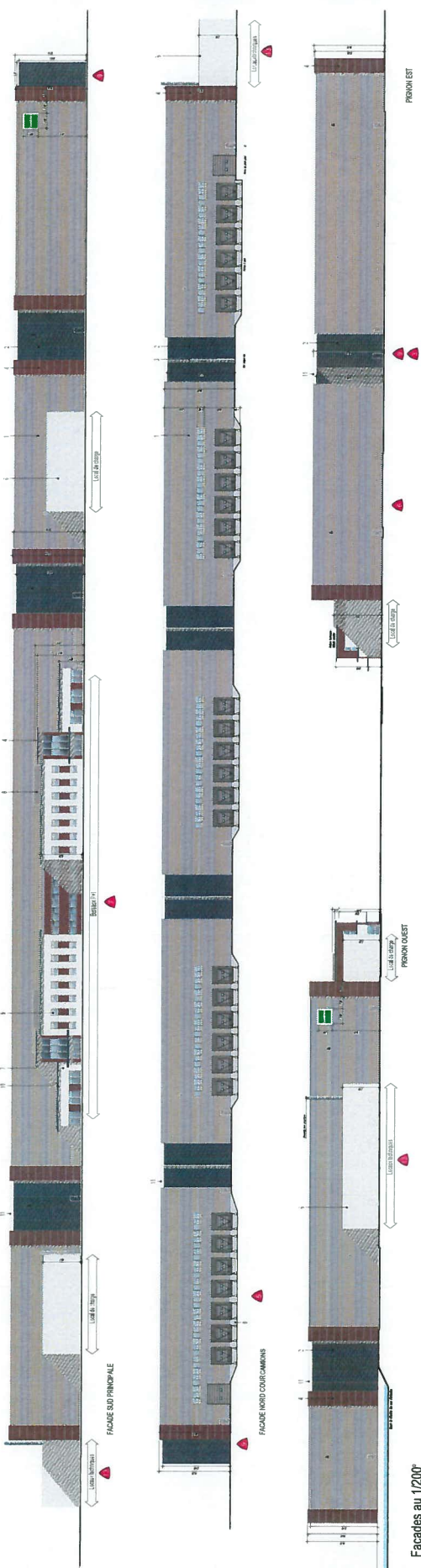
Administrative stamps and logos including 'SA S L R', 'S.A.S. L.R.', and 'PC M3'.

MESE 1358
PC M3
DATE: 06/12/18
Lieu: 77700 BAILLY-ROMAINVILLIERS

LES SERVICES
 1/ Service d'Urbanisme - 1, rue de la Paix - 92200 Neuilly-sur-Seine
 2/ Service de l'Urbanisme - 1, rue de la Paix - 92200 Neuilly-sur-Seine
 3/ Service de l'Urbanisme - 1, rue de la Paix - 92200 Neuilly-sur-Seine
 4/ Service de l'Urbanisme - 1, rue de la Paix - 92200 Neuilly-sur-Seine
 5/ Service de l'Urbanisme - 1, rue de la Paix - 92200 Neuilly-sur-Seine
 6/ Service de l'Urbanisme - 1, rue de la Paix - 92200 Neuilly-sur-Seine
 7/ Service de l'Urbanisme - 1, rue de la Paix - 92200 Neuilly-sur-Seine
 8/ Service de l'Urbanisme - 1, rue de la Paix - 92200 Neuilly-sur-Seine
 9/ Service de l'Urbanisme - 1, rue de la Paix - 92200 Neuilly-sur-Seine
 10/ Service de l'Urbanisme - 1, rue de la Paix - 92200 Neuilly-sur-Seine
 11/ Service de l'Urbanisme - 1, rue de la Paix - 92200 Neuilly-sur-Seine
 12/ Service de l'Urbanisme - 1, rue de la Paix - 92200 Neuilly-sur-Seine
 13/ Service de l'Urbanisme - 1, rue de la Paix - 92200 Neuilly-sur-Seine
 14/ Service de l'Urbanisme - 1, rue de la Paix - 92200 Neuilly-sur-Seine
 15/ Service de l'Urbanisme - 1, rue de la Paix - 92200 Neuilly-sur-Seine
 16/ Service de l'Urbanisme - 1, rue de la Paix - 92200 Neuilly-sur-Seine
 17/ Service de l'Urbanisme - 1, rue de la Paix - 92200 Neuilly-sur-Seine
 18/ Service de l'Urbanisme - 1, rue de la Paix - 92200 Neuilly-sur-Seine
 19/ Service de l'Urbanisme - 1, rue de la Paix - 92200 Neuilly-sur-Seine
 20/ Service de l'Urbanisme - 1, rue de la Paix - 92200 Neuilly-sur-Seine



- Méthode de laïcité**
1. Pour un œil de façade
 2. Pour un œil de façade
 3. Pour un œil de façade
 4. Pour un œil de façade
 5. Pour un œil de façade
 6. Pour un œil de façade
 7. Pour un œil de façade
 8. Pour un œil de façade
 9. Pour un œil de façade
 10. Pour un œil de façade
 11. Pour un œil de façade
 12. Pour un œil de façade
 13. Pour un œil de façade
 14. Pour un œil de façade
 15. Pour un œil de façade
 16. Pour un œil de façade
 17. Pour un œil de façade
 18. Pour un œil de façade
 19. Pour un œil de façade
 20. Pour un œil de façade



CONSTRUCTION D'UN BATIMENT LOGISTIQUE
 LOTS A6A16 & A6A12 - ZAC DU PRIERAIRE
 77700 BALLAUR-ROMANVILLEERS

BOSSER DE PERMIS DE CONSTRUIRE UDCPCATIF
 PCAT 07/07/16 16 000 78 EN COURS DE VALIDITE

PLAN DE TOITURES ET FAÇADES

DATE : 2016

DESIGN : P&P

PCAT 1358

PCAT 1358

PCAT 1358

PCMS

MAIRIE DE BALLAUR-ROMANVILLEERS

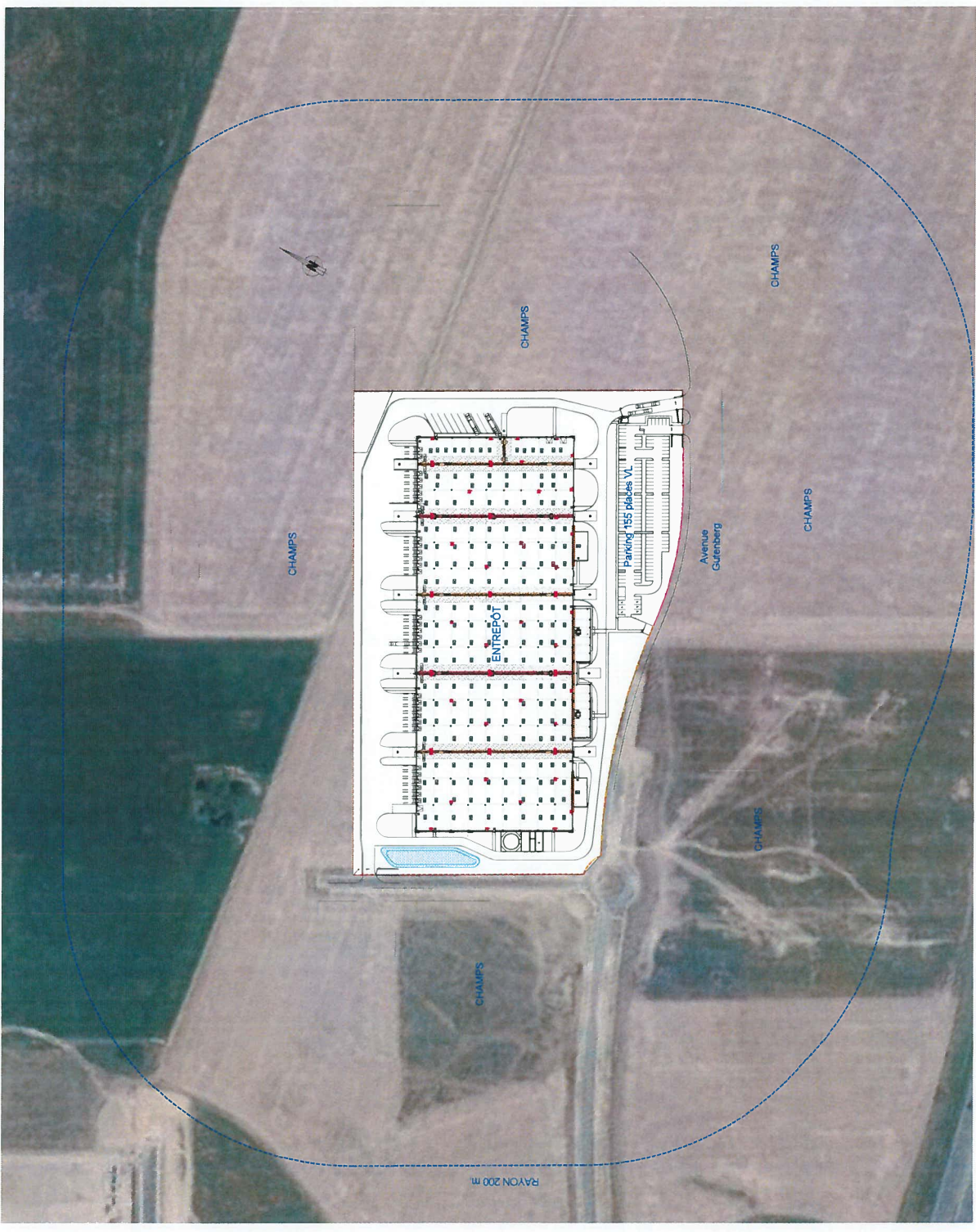
BOSSER DE PERMIS DE CONSTRUIRE UDCPCATIF

PCAT 1358

PCAT 1358

PCAT 1358

REMERCIEMENTS
 À l'attention de l'Administration Communale de Waremme, de la Région wallonne et de la Région flamande pour leur accueil et leur soutien.
 À l'attention de l'Administration Provinciale de la Région wallonne pour l'attribution de la concession de permis de construire.
 À l'attention de l'Administration Provinciale de la Région flamande pour l'attribution de la concession de permis de construire.
 À l'attention de l'Administration Provinciale de la Région wallonne pour l'attribution de la concession de permis de construire.
 À l'attention de l'Administration Provinciale de la Région flamande pour l'attribution de la concession de permis de construire.



LEGENDA

- Mur sans isolation
- Mur avec isolation
- Fenêtre
- Fenêtre PVC
- Fenêtre bois

NOTES

1. Les murs sont en béton armé.
2. Les fenêtres sont en PVC.
3. Les portes sont en bois.
4. Les toitures sont en béton armé.
5. Les fondations sont en béton armé.
6. Les structures métalliques sont en acier.

LEGENDRE CONVENTIONELE

- Vegetatie
- Water
- Weg
- Gravel
- Beton
- Gravel

NO	DESCRIPTION	DATE	REVISION
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
13			
14			
15			
16			
17			
18			
19			
20			
21			
22			
23			
24			
25			
26			
27			
28			
29			
30			

CONSTRUCTION D'UN BATIMENT LOGISTIQUE
 LOTS Achat6 & Achat2 - ZAC DU PRIEURE
 Avenue Guenberg
 7700 BAILLY-PROMAINVILLIERS

DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE

PLAN DAE / ICPE
RAYON 200 m

PROJETANT
 COOPÉRATIVE COMMUNALE D'AMÉNAGEMENT
 2000 WAREMME
 016 25 51 09
 www.cca-waremme.be

ADRESSE
 S.A.G.L. I.C.P.E.
 2000 WAREMME
 016 25 51 09
 www.icpe-waremme.be

BELGIË

 Le Gouverneur de la Région wallonne
 Le Gouverneur de la Région flamande

REVISIONS

EDN	19990
ICPE	1358
REVISION	PC
VERSION	10

INDICE
 ICPE 1

